

Le développement technologique en Suisse latine : les aspects économiques

Autor(en): **Nicolet, Patrick**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **64 (1991)**

Heft 6

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129186>

Nutzungsbedingungen

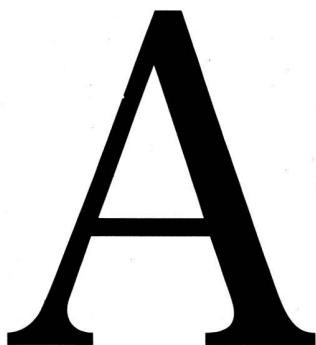
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE DÉVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE EN
SUISSE LATINELES ASPECTS
ECONOMIQUES

À l'heure actuelle, les progrès de la science et de la technique, ainsi que les mutations économiques, connaissent une formidable accélération. Il devient indispensable pour une région – ou un ensemble de régions et de cantons – de disposer d'un instrument de développement économique propre à promouvoir innovations et technologies nouvelles dans des conditions optimales. C'est le rôle dévolu à Y-Parc, entreprise dont la vocation est le développement économique dans le domaine technologique.

Constituée le 15 décembre 1986, la société anonyme «Parc Scientifique et Technologique, Y-Parc» a son siège à Yverdon-les-Bains. Elle regroupe, dans un actionnariat important et diversifié, les différents partenaires concernés, à savoir les représentants du secteur public, des instituts de recherche et de formation, ainsi que de l'économie privée.

Qui sont les partenaires?

Quelle est la conception d'un Parc Scientifique et Technologique?

Comment sont organisées les retombées d'un tel Parc sur les régions qui le soutiennent?

LES PARTENAIRES

La difficulté du transfert de technologies réside notamment dans la complexité des relations à établir entre les trois grands partenaires que sont l'Etat, les Ecoles et l'Economie privée. Dans les pays anglo-saxons, ce sont en majorité les universités, au statut

privé, qui ont pris l'initiative de telles opérations.

En Europe continentale, les collectivités publiques ont généralement joué le rôle de chef de file.

Le principe de l'économie libérale qui prévaut en Suisse, implique que l'initiative d'un projet du type «Parc Scientifique et Technologique» ne peut que relever du secteur privé. D'où la constitution de la société Y-Parc S.A., dont le capital est détenu à 75% par des actionnaires privés et à 25% par le secteur public.

Ce dernier est représenté par l'Association intercantonale pour la Concertation et la Coopération Economiques (ACCES), qui réunit les directeurs de l'économie publique des cantons de Berne, Fribourg, Tessin, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève et Jura, ainsi que par la Ville d'Yverdon-les-Bains.

L'excellente collaboration instaurée avec l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne a conduit à la signature d'une première convention, en mai 1987.

Dans ce contexte, Y-Parc S.A. est en mesure de travailler efficacement sur ses trois axes de développement, soit :

- la promotion du Parc lui-même;
- la coordination du Réseau Scientifique et Technologique;
- le soutien à de nouveaux services orientés vers l'industrie.

LE PARC SCIENTIFIQUE ET
TECHNOLOGIQUE

Le Parc Scientifique et Technologique, lieu de communication propice à la créativité et au transfert de technologies, doit répondre à un triple objectif correspondant aux vœux d'un très grand nombre de petites et moyennes entreprises, à savoir :

- soutenir les entreprises en phase de démarrage;
- promouvoir les activités de recherche, développement et marketing;
- favoriser les réalisations-pilotes de systèmes industriels.

Les deux premiers objectifs correspondent pratiquement à ceux des opérations de même nature réalisées dans les pays industrialisés. Le troisième, en revanche, exprime la spécificité du marché suisse. Les «projets-pilotes» se définissent comme des «réalisations de pointe, visant la mise en œuvre pratique d'applications nouvelles, nécessitant une collaboration multidisciplinaire et exploitant des synergies entre in-

dustries, partenaires privés et publics». La réalisation d'un nouveau système de traitement des déchets peut être un exemple de projet-pilote.

Ces opérations multi-entreprises pour des marchés multi-clients remplissent trois fonctions pour les partenaires :

1. l'achèvement pratique d'un développement en grandeur réelle;
2. l'aide à la commercialisation comme outil de démonstration;
3. la formation des techniciens d'exploitation pour le compte des clients.

Le site de 50 ha, réservé pour le Parc par la Ville d'Yverdon-les-Bains, sera spécialement organisé, aménagé et équipé à cet effet, créant ainsi une zone unique en Suisse. Les premières parcelles devraient être offertes en droit de superficie aux entreprises dès fin 1992.

À l'heure actuelle, nous avons atteint les deux premiers objectifs par l'ouverture, en janvier 1991, du Centre d'Entreprise et d'Innovation (CEI). Le premier bâtiment d'Y-Parc est situé à la sortie Yverdon-sud de l'autoroute N1. Il est orienté de telle façon que sa partie frontale (façade ouest) donne directement sur l'espace de 50 ha qui, dès 1993, sera progressivement occupé par l'extension du Parc technologique. Sa vocation de centre nerveux et de rencontre est ainsi parfaitement mise en évidence. Le Centre d'Entreprise et d'Innovation a donc été conçu comme un espace de confrontation des idées et des produits, qui doit garantir une adéquation des nouveaux développements aux besoins évolutifs du marché.

Le bâtiment a été organisé autour d'un hall central, qui symbolise le lieu de rencontre informel et convivial de toutes les personnes qui travailleront dans le Centre, remplissant pour ainsi dire la fonction de «place du village technologique». Les services spécialisés de même que le restaurant et les vitrines d'exposition sont logés dans la partie frontale et centrale du bâtiment, directement accessibles au public.

Destiné à accueillir des entreprises de technologie avancée, le Centre ne peut se comparer à un simple bâtiment administratif. En effet, grâce à une conception modulaire et conforme aux diverses exigences de ses clients, nous offrons un ensemble d'infrastructures et d'équipements fonctionnels dans les 24 h, tant en ce qui concerne les locaux (électricité, eau, air comprimé) que les lignes de

communications (téléphone, fax, modem, X-25, X-400) et le système de sécurité. La flexibilité des lieux permet ainsi de faire évoluer le projet dans l'environnement le plus adéquat.

Les infrastructures et équipements seuls ne suffisent pas pour être performants, aussi Y-Parc propose-t-il une prestation globale en matière de services aux entreprises innovatrices. Dans une dynamique de marché, chaque entreprise peut accéder graduellement, selon ses besoins, à diverses prestations, dont notamment le conseil en propriété intellectuelle, le marketing, la communication, le développement de projets, l'implantation d'entreprises, le transfert de technologies, les renseignements internationaux, l'ingénierie de programmes, l'organisation de séminaires et expositions.

Le Centre s'adresse à une clientèle composée :

- d'entreprises de services spécialisés et orientés vers l'industrie;
- de jeunes entreprises basées sur des produits ou services issus de l'avance technologique;
- des divisions, filiales et groupes de développement ou d'ingénierie de moyennes ou grandes sociétés industrielles axées sur des projets spécifiques, qui doivent être maîtrisés dans des délais très rapides;
- des groupes mixtes (consortium) issus de la collaboration interdisciplinaire de plusieurs entreprises ou instituts suisses et étrangers, qui s'attachent à la réalisation et à la commercialisation de projets d'envergure dans des domaines clés touchant à la société, tels que l'environnement, les télécommunications, l'énergie.

Cette gamme de prestations permet de profiler Y-Parc parmi les parcs technologiques de premier ordre, offrant toutes les conditions du succès à l'innovation dans le meilleur rapport prix/performance.

Ce positionnement du Parc à Yverdon-les-Bains est très complémentaire du Parc Scientifique d'Ecublens, qui prévoit d'accueillir sur 65'000 m² à proximité de l'EPFL :

- un incubateur pour favoriser la création d'entreprises issues de l'EPFL;
- des projets de recherche mixte entre des instituts de l'EPFL et l'industrie;
- des antennes de recherche de grandes entreprises.

LE RÉSEAU SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Un parc scientifique et technologique est un outil de développement économique efficace, dans la mesure où son impact s'étend à une région suffisamment vaste.

Aux USA, on compte un parc scientifique et technologique pour une région de 5 à 6 millions d'habitants, représentant le potentiel à valoriser. En Suisse, cette taille critique ne peut résulter que de la volonté clairement exprimée d'un ensemble de cantons. Cet engagement des collectivités publiques est par ailleurs indispensable sur le plan de la collaboration avec les centres scientifiques et techniques. Contrairement à la situation dans les pays anglo-saxons, les écoles et instituts relèvent en Suisse presque exclusivement des pouvoirs publics, avec des degrés d'autonomie très variables.

Il fallait donc apporter une réponse, dans le respect de nos structures fédéralistes, à la question des retombées d'une opération basée à Yverdon-les-Bains, dans le canton de Vaud, sur l'ensemble des cantons-partenaires, sans oublier le contexte européen en pleine mutation et l'environnement international caractéristique des entreprises de technologie avancée.

D'un point de vue économique endogène, la Suisse latine dispose d'atouts importants, à savoir :

- 1 école polytechnique fédérale;
- 5 universités;
- 14 écoles d'ingénieurs;
- un tissu dense de petites et moyennes entreprises actives dans les technologies de pointe;
- une infrastructure tant privée que publique de soutien à l'économie.

Dans ce cadre, il s'agit avant tout de renforcer et de dynamiser les liens existants, afin, par une bonne coordination, de rendre l'ensemble plus performant face à la concurrence internationale.

L'organisation en réseau, avec la décentralisation et la hiérarchie fluctuante qu'elle implique, est seule à même de nous permettre de répondre à ce besoin.

Réunissant des institutions de service à l'économie, le Réseau Scientifique et Technologique est un instrument souple et ouvert, à la disposition des entrepreneurs, des entreprises et des centres de compétences à la recherche d'un conseil, d'un service ou d'un partenaire en matière d'innovation et de transfert de technologies.

Les objectifs principaux du Réseau sont les suivants :

1. Etablir et gérer l'inventaire des compétences scientifiques et technologiques disponibles dans les cantons.
2. Promouvoir et organiser l'échange régulier et systématique des informations entre les membres du Réseau et, à travers ces derniers, entre les entreprises et les centres de compétences.
3. Développer les contacts et toute forme de partenariat à tous les niveaux entre les acteurs du transfert de technologies, en matière de conseil, de services et d'innovation.
4. Favoriser et organiser l'accès à d'autres réseaux scientifiques et technologiques nationaux et internationaux.

Dans cette dernière perspective, le Réseau Scientifique et Technologique a adhéré au Réseau Européen pour la Compétitivité et l'Innovation Technologique (RECIT), qui regroupe, en plus de la Suisse latine, les six régions suivantes :

- la Catalogne (Espagne);
- les Flandres (Belgique);
- Newcastle (Grande-Bretagne);
- le Piémont (Italie);
- Rhône-Alpes (France);
- la Styrie (Autriche).

Depuis l'automne 1990, un nouveau et premier service de diffusion sélective d'opportunités d'affaires dans le domaine technologique est opérationnel. Il s'étend déjà largement en Suisse et en Europe, ainsi que, plus ponctuellement, en Amérique du Nord.

Y-Parc S.A. assure la coordination du Réseau Scientifique et Technologique, ce qui constitue un système original de parc-réseau technologique.

CONCLUSION

Une initiative d'envergure est entreprise, qui s'inscrit dans le long terme et s'appuie sur une politique qualitative de développement économique. Grâce à son environnement naturel et humain, Y-Parc S.A. est pleinement à même de relever ce défi. Elle l'a déjà fait à certains égards et dans plusieurs domaines. De notre brève expérience, nous pouvons tirer un premier enseignement : la concertation et la coopération permanentes seront les clés du succès.

Patrick Nicolet
Directeur Y-Parc